



No de résolution
ou annotation

**Province de Québec
MRC de Bonaventure
Municipalité du Canton de Saint-Godefroi**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de
la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, tenue le
16 décembre 2025, à 19h00, au lieu habituel des sessions dudit
conseil, sis au 109C, Route 132, Saint-Godefroi;**

Sont présents(es) : Siège n° 1 - Johanne Horth, conseillère
Siège n° 2 - Georges Chapados, conseiller
Siège n° 3 - Denis Larocque, conseiller
Siège n° 4 - Marie-Josée Isabelle, conseillère
Siège n° 5 - Sylvain Badran, conseiller
Siège n° 6 - Nancy Huard, conseillère

Tous conseillers et tous présents sous la présidence du maire,
M. Genade Grenier.

Assiste également à la séance : Lumina Horth, directrice générale et
greffière-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le
greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la
séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les
membres présents du conseil confirment avoir reçu la signification de l'avis
tel que requis par la loi.

2025-248

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers
présents que l'ordre du jour suivant soit adopté, tel que lu :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un représentant au Comité intermunicipal en matière
d'incendie
4. Modification de la résolution 2025-058 concernant le remplacement
d'une (1) lumière de rue
5. Modification de la résolution 2025-174 concernant le remplacement de
deux (2) lumières de rue
6. Période de questions
7. Clôture et levée de la séance



No de résolution
ou annotation

2025-249

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ INTERMUNICIPAL EN MATIÈRE D'INCENDIE

ATTENDU QU'à la suite des élections municipales 2025 qui ont été tenues le 2 novembre 2025, il y a eu des changements de postes de conseillers;

ATTENDU QU'il soit nécessaire de nommer un nouveau représentant au comité intermunicipal en matière d'incendie;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Nancy Huard
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité nomme **M. Denis Larocque** à titre de représentant au comité intermunicipal en matière d'incendie.

2025-250

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2025-058 CONCERNANT LE REMPLACEMENT D'UNE (1) LUMIÈRE DE RUE

ATTENDU QUE la résolution 2025-058 concernant le remplacement d'une (1) lumière de rue est à modifier afin de changer de fournisseur;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Marie-Josée Isabelle
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité demande à Électricité Patrick Martin inc. pour le remplacement d'une (1) lumière de rue.

2025-251

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2025-174 CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE DEUX (2) LUMIÈRES DE RUE

ATTENDU QUE la résolution 2025-174 concernant le remplacement de deux (2) lumières de rue est à modifier afin de changer de fournisseur;

EN CONSÉQUENCE
SUR PROPOSITION DE Georges Chapados
IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité demande à Électricité Patrick Martin inc. pour le remplacement de deux (2) lumières de rue.

PERIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 19h02 à 19h02.

Une période de questions est tenue. Aucune question n'est posée et aucun commentaire.



No de résolution
ou annotation

2025-252

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION DE Nancy Huard

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 19h03.

« Je, Genade Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Genade Grenier
Maire

Lumina Horth
Directrice générale et greffière-trésorière